ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

AVIS AU PUBLIC
COMMODO ET INCOMMODO

Objet : Autorisation d'exploitation (classe 1) – dossier N°1/2026/0204/157

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°1/2026/0204/157 du 8 octobre 2026, le Ministre du Travail a autorisé à

la société CFL TECHNICS SA la modification des installations de production de froid et du stockage de substances et mélanges classés à Pétange, rue des Ateliers (1/20/0429).

L'arrêté ministériel a été déposé au service environnement de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 22 octobre au 1er décembre 2026 inclus).

Pétange, le 20 octobre 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire, Le bourgmestre,